

DOMOLIT

Plastifiant de Mortier - Remplacement de la chaux

Description

DOMOLIT est un adjuvant liquide, utilisé pour remplacer les mortiers de chaux ou de ciment-chaux, et offre aux mortiers de ciment tous les avantages de la chaux et au même temps élimine tous ses inconvénients:

- Augmente l'adhérence du mélange frais au support.
- Offre long temps de travail avant le séchage.
- Améliore la plasticité par son action d'entraîneur d'air.
- Augmente la cohésion du mortier, élimine les "cloques", l'enduit n' "accroche" pas.
- Augmente la résistance de la paroi de maçonnerie.
- Réduit significativement le coût de mortier.
- Élimine les problèmes de stockage de la chaux.
- Ne contient pas de chlorures et d'autres ingrédients corrosifs.

Certifié avec le marquage CE comme un entraîneur d'air/ mélange plastifiant pour le mortier de maçonnerie selon la norme EN 934-3: T2, numéro de certificat: Nr: 0906-CPR-02412007/02.

Domaines d'application

DOMOLIT est une aide idéale pour préparer des mortiers de maçonnerie, carrelage, marbre ou des mortiers d'enduisage, ainsi qu'en général des couches solides.

Caractéristiques techniques

Couleur:	Brun foncé
Viscosité:	25 mPa.s (Brookfield, + 23°C)
Densité:	1,01 - 1,03 kg/lit

Mode d'emploi

DOMOLIT est ajouté dans l'eau de gâchage des mortiers. En raison de son effet plastifiant, moins d'eau de mélange est nécessaire.

Dosage

• Mortiers de maçonnerie ou de pavage:

50 g de DOMOLIT par 25 kg de ciment.

Préparation d'1 m³ de mortier nécessite:

Ciment:	225 kg
Sable:	0,90 m ³
DOMOLIT:	450 g

• Mortiers d'enduisage:

75 g de DOMOLIT par 25 kg de ciment.

Préparation d'1 m³ de mortier nécessite:

Ciment:	250 kg
Sable:	0,84 m ³
DOMOLIT:	750 g

Conditionnement

DOMOLIT est fourni dans des récipients en plastique de 1 kg, 5 kg, 20 kg et en fûts de 220 kg.

Durée de vie - Stockage

18 mois de la date de production si stocké dans son emballage d'origine, non ouvert, à une température entre +5°C et +35°C. Protéger de l'exposition directe au soleil et au gel.

Remarques

- DOMOLIT offre une meilleure maniabilité lorsqu'il est mélangé avec du sable de particules fines.

- Une dose excessive (plus de 0,4% en poids de ciment) diminuera la résistance du mortier.



0906

ISOMAT S.A.
17ème km Thessalonique - Ag. Athanasios
C.P. 1043, 570 03 Ag Athanasios, Grèce

09

0906-CPR-02412007/02

EN 934-3:2009+A1:2012

DoP No.: DOMOLIT/1634-03

DOMOLIT

EN 934-3, T2

Teneur en chlorures Maximale: sans chlorures

Teneur en alcalis Maximale: <2,0%

Comportement Corrosif 1): -

Substances dangereuses: aucune

¹⁾: Uniquement nécessaire lorsqu'il est placé dans le marché d'un Etat membre qui réglemente ces articles

ISOMAT S.A.
BUILDING CHEMICALS AND MORTARS
BUREAUX PRINCIPAUX - USINE
17 ème km Thessaloniki - Ag. Athanasios
C.P. 1043, 570 03 AG. ATHANASIOS, GRECE
Tel.: +30 2310 576 000, Fax: +30 2310 722 475
www.isomat.eu/fr e-mail: france@isomat.eu